

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 FÉVRIER 2020

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE LUNDI 17 FÉVRIER 2020 À 16H30 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Renald Chênevert

MAIRE

MADAME ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

Jacques Blanchard siège 1
Vicky Bombardier siège 2
Pierre Tétrault siège 3

ABSENTS :

Jimmy Royer siège 4
Dany St-Amant siège 5
Julien Bussières siège 6

Étaient également présentes : Karine Boucher, directrice générale
Manon Beauchemin, greffière

ORDRE DU JOUR

1. ENGAGEMENT D'UNE TRESORIERE
2. RENOVATIONS DE L'HOTEL DE VILLE
ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR TRAVAUX INTERIEURS
3. LEVEE DE L'ASSEMBLEE

045-20-02-17 ENGAGEMENT D'UNE TRÉSORIÈRE – JOCELYNE NADEAU

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'engagement de madame Jocelyne Nadeau, à titre de trésorière à la Ville de Valcourt, selon les termes de l'entente d'engagement convenue entre cette dernière et la municipalité;

Madame Nadeau entre en poste, le 17 février 2020 et sera soumis à une période de probation de 6 mois;

QUE madame Karine Boucher, directrice générale soit par la présente, autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, l'entente d'engagement;

QU' à compter du 09 mars 2020, madame Nadeau, soit par la présente, autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, l'adhésion d'une carte de crédit au nom de la Ville de Valcourt, signature des effets bancaires, procuration pour Revenu Québec et Agence du Revenu du Canada;

QUE le Conseil municipal accepte l'adhésion de madame Nadeau à la Corporation des officiers municipaux du Québec (COMAQ).

ADOPTÉE

